

# Projet de formation et pédagogique

## Formation Cadre de Santé

.....

Diplôme Cadre de Santé

et

Master Mention Management Sectoriel

Parcours Cadre du secteur sanitaire et médico-social

Université de Lille – Faculté d'Ingénierie et de Management en Santé (ILIS)<sup>1</sup>

Ou

Master Sciences de l'Éducation et de la Formation

Parcours Ingénierie de Formation - RFA<sup>2</sup>

Université de Lille – Département Sciences de l'Education et de la Formation  
(PsySEF)<sup>3</sup>

Ou

Master Management et Administration des Entreprises

Parcours Management des unités et des équipes en structures de santé (MUESS)

Université de Valenciennes – Ecole Universitaire de Management (IAE)<sup>4</sup>

**MASTER 1 - Promotion 2025-2027**

**MASTER 2 - Promotion 2024-2026**

*(Mis à jour en juillet 2025)*

**Année scolaire 2025 2026**

<sup>1</sup> ILIS : lire partout Faculté d'Ingénierie et de Management en Santé

<sup>2</sup> RFA : lire partout Recherche Formation Adultes

<sup>3</sup> PsySEF : lire partout Faculté de psychologie Sciences de l'Education et de la Formation

<sup>4</sup> IAE : lire partout Ecole Universitaire de Management – Institut d'Administration des Entreprises

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

### Table des matières

Le Projet de formation .....	4
La philosophie et l'ambition du projet de formation .....	5
Le contexte et les environnements .....	5
La finalité de la formation .....	6
La mission des enseignants .....	6
Les valeurs de l'équipe .....	7
La conception de l'ingénierie de la formation .....	7
Le travail collaboratif.....	7
La réflexivité .....	8
Le projet dans ses différentes dimensions.....	8
L'alternance intégrative .....	9
L'accompagnement.....	9
L'évaluation .....	10
Conclusion .....	11
Annexes.....	12
Le projet pédagogique.....	13
Les compétences professionnelles développées .....	14
Les objectifs pédagogiques .....	16
Le dispositif pédagogique.....	16
L'évaluation .....	17
La recherche .....	19
Les situations et modalités pédagogiques .....	20
Les stages.....	21
Les liens entre les BCC et les modules .....	22
La réglementation et les modalités pédagogiques .....	24

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

### Bienvenue à l'IFCS du CHU de Lille !

Ce document élaboré par l'équipe pédagogique de l'IFCS, est le support de communication du projet de formation et du projet pédagogique de l'IFCS du CHU de Lille.

Il présente et précise les valeurs, les missions de l'institut, les orientations pédagogiques proposées aux apprenants cadres de santé, ainsi que les modalités d'évaluation qui permettent l'obtention du diplôme d'Etat de cadre de santé et l'un des masters proposés.

Il est également le fruit de la co-construction avec les partenaires universitaires pour l'organisation de la formation, et de l'alternance sur deux ans, dans le cadre de l'expérimentation de l'universitarisation de la formation cadre de santé.

Ce guide élaboré en tenant compte du programme officiel **du décret n° 95-926 du 18 août 1995 modifié par le décret du 15 mars 2010**, et de **l'arrêté d'autorisation d'expérimentation d'universitarisation du 26 avril 2022** vous servira de référence pour construire et conduire votre parcours de formation.

**"L'éducation n'est pas l'apprentissage des faits,  
mais l'entraînement de l'esprit à penser."**

Albert Einstein

L'équipe pédagogique vous accompagnera tout au long de votre parcours de formation et de professionnalisation de cadre de santé.

Directrice IFCS	Madame TEDESCO Catherine, Directrice des soins
Directrice IFCS par intérim	Monsieur Wuilbeaux Romuald

Assistante de direction	Madame CHASSEUR Christelle
Secrétaire	Madame BOYER Cyrielle

Formatrices IFCS	Madame Darry Mélanie, cadre de santé Madame LEMAIRE Christelle, cadre supérieur de santé Madame LOTTEAU Myriam, cadre supérieur de santé
------------------	--

Digital Learning Manager	Madame PAWLIK Caroline
--------------------------	------------------------

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

# Le Projet de formation

Accompagner les futurs cadres de santé à développer un  
regard critique

*C'est-à-dire être en mesure de critiquer, au sens de comprendre, analyser, ce qu'on dit sur le plan scientifique<sup>5</sup>*

**MASTER 1 - Promotion 2025-2027**

**MASTER 2 - Promotion 2024-2026**

*(Mis à jour en juillet 2025)*

**Année scolaire 2025 2026**

---

<sup>5</sup> Christine Ammirati

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

# La philosophie et l'ambition du projet de formation

La philosophie du projet de formation s'ancre dans une dynamique individuelle et collective fondée, sur l'implication et l'engagement réfléchis des étudiants cadres de santé dans le développement de leurs connaissances, de leurs compétences et de leur autonomie, afin de favoriser leur adaptabilité tout au long de la vie professionnelle.

La formation s'adresse à des professionnels de santé issus de **métiers initiaux différents** et l'**enjeu** est de **construire une « culture » et des « valeurs »** de cadre de santé paramédical communes.

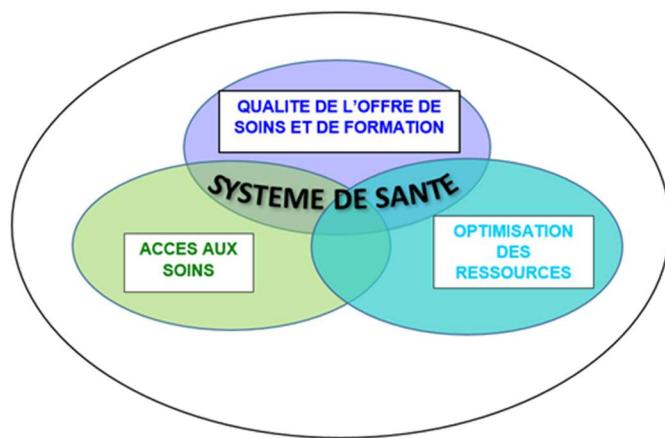
Chaque apprenant possède un parcours, une expérience, une histoire... personnels et professionnels.

L'enjeu est de conduire les apprenants à un **nouveau positionnement**, à une prise recul sur **leur exercice professionnel antérieur**, par la mise en tension des différentes dimensions du métier de cadre de santé : proximité, transversalité, institutionnelle, managériale, de formation.

**L'ambition de l'IFCS** est de former des cadres de santé **compétents, positionnés**, préparés et ouverts aux **évolutions sociétales** et **inscrits dans une dynamique d'innovation**. Ces derniers s'engagent dans l'accompagnement **bienveillant** des professionnels soignants et apprenants, autour de projets **porteurs de sens**, attentifs aux **évolutions** des besoins de santé des usagers, et **constructifs** dans le travail **collaboratif**.

Les orientations de la formation sont sous tendues par le contexte sanitaire et social, sociétal, législatif, hospitalier, Français et Européen. Elles sont donc évolutives et ancrées dans l'actualité.

# Le contexte et les environnements



Les environnements mondiaux, européens, nationaux et régionaux en perpétuelle évolution, ont un impact sur l'équilibre du système de santé et les parcours des patients, sur les fonctions et la formation des professionnels de santé et l'évolution de la réglementation.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

Les cadres de santé ont **une place prépondérante** au cœur de la complexité de ces organisations, de ces contextes de travail et de ces interactions sociales, dans une nouvelle donne générationnelle et en tenant compte de la responsabilité sociale des entreprises, du développement du numérique en santé et de l'intelligence artificielle.

Le management agile est une capacité qu'ils développeront, afin d'être garant de la qualité et la sécurité de la prise en soins des usagers, la gestion des risques, la qualité de l'encadrement des équipes de soins et du bien-être au travail...

Toutes ces notions au service de l'offre de soins et du développement des compétences des professionnels sont inscrites dans la formation cadre de santé proposée à l'IFCS, par et pour la recherche, afin qu'ils deviennent des acteurs compétents, réflexifs, responsables, engagés, réalistes et opérationnels... mais surtout reconnus dans le système de santé, par le développement de leur identité, de leur positionnement et de leur posture.

## La finalité de la formation

Former des futurs cadres de santé, acteurs **efficients** et **innovants** affirmant une identité professionnelle, personnelle, capable de se positionner et porteurs de projets

La formation a pour finalité d'amener l'étudiant à

- devenir un praticien **autonome** et **réflexif**, capable de mesurer l'impact des innovations en santé et de l'évolution sociétale sur ses fonctions managériales et de formation, d'analyser les situations de travail, de faire preuve de discernement, de prendre des décisions et de piloter les actions qui en découlent.
- structurer sa pensée et ajuster son regard
- prendre conscience de ses cheminements et interactions/interrelations avec les professionnels
- se questionner sur le **sens**
- développer ses **connaissances** et **compétences** et en optimiser la **transférabilité** quel que soit son lieu d'exercice.
- s'inscrire dans un parcours de formation professionnalisant et certifiant, au service de l'usager.

## La mission des enseignants

Dans le cadre de l'expérimentation pour l'universitarisation de la formation des cadres de santé, les quatre partenaires (IFCS et partenaires universitaires IAE, ILIS et PSYSEF) sont en démarche de **co-construction** et constituent un **exemple d'intelligence collective**, notion largement développée avec les étudiants cadres de santé pour leur future fonction.

Le « **travailler ensemble** » crée de la valeur à toute activité et devrait être mobilisé par tous les encadrants auprès des professionnels et apprenants, et ce à tout moment.

La formation doit être en lien avec l'évolution du métier de manager, tout comme l'exercice de ce dernier suppose d'être connecté avec la réalité du travail des équipes soignantes.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

La mission des quatre partenaires, est de concevoir, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer la stratégie pédagogique qui permettra aux étudiants de s'ancrer dans une vision **prospective et transversale** dans leurs fonction managériale, de formation, de conseil et d'expertise en tenant compte des transformations des politiques de Santé Publique.

## Les valeurs de l'équipe

L'équipe pédagogique a pour valeur de **reconnaître la singularité** de chacun des apprenants, **riches** de leur diversité et de leur parcours au **sein d'un groupe**.

Cette mise en tension entre le collectif et le singulier donne lieu à un questionnement éthique partagé par l'équipe pédagogique, à la recherche du « comment faire pour bien faire<sup>6</sup> ? » dans les multiples situations pédagogiques.

Ce temps de formation se veut être un moment de développement professionnel dans une dynamique bienveillante, d'écoute, d'autonomie et d'apprentissage individuel et collectif.

## La conception de l'ingénierie de la formation

Au travers d'une andragogie fondée sur la **confrontation** d'apports conceptuels (*pour comprendre ce qui se jouent au sein des organisations*), méthodologiques ou opérationnels avec son expérience professionnelle et personnelle, l'étudiant acquiert des connaissances et compétences lui permettant de mettre en action et d'évaluer les stratégies développées par son institution.

Chaque étudiant aura la possibilité de s'engager dans son parcours de formation en fonction de son histoire, son expérience et son projet professionnel, dans le collectif de la promotion et dans une démarche d'interdisciplinarité et d'interprofessionnalité.

L'expérimentation propose une flexibilité du parcours de formation Cadre de Santé en valorisant et en intégrant le parcours de Faisant Fonction Cadre de Santé lors des semestres 1 et 4.

Cette organisation permet aux apprenants de rester au plus près des réalités du terrain d'exercice professionnel et nécessite un véritable engagement dans le processus de formation centré sur le questionnement, la réflexivité, l'esprit critique pour l'amélioration de ses pratiques dans les activités managériales et de formation.

Le collectif et le travail collaboratif, la réflexivité, le projet, l'alternance intégrative, l'accompagnement et la finalité de l'évaluation de l'acquisition des enseignements sont les fils conducteurs de la réflexion et donne du sens tout au long de la formation.

## Le travail collaboratif

L'équipe pédagogique insiste sur l'importance de la dimension du travail collaboratif des acteurs (professionnels de santé et usagers partenaires). L'interdisciplinarité et

---

6 Ce titre est emprunté à l'ouvrage : Fuchs, E. (1995). *Comment faire pour bien faire ?* Labor et Fides.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

l'interprofessionnalité sont au service de l'intelligence collective afin d'optimiser les pratiques de santé pour la prise en charge des usagers.

Adopter ce mode de travail, c'est instaurer une démarche d'ouverture qui priviliege la communication, le partage du savoir et du pouvoir et la confrontation, la mise en commun des expériences et des compétences, ainsi la hiérarchie s'efface, le pouvoir est partagé.

Ce mode de travail va de pair avec l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, notamment les plateformes collaboratives en ligne, il est l'opportunité pour les étudiants d'expérimenter ces espaces de travaux collaboratifs.

*« Soigner ensemble, c'est reconnaître une pratique soignante commune conduisant à des compétences spécifiques exprimées dans des pratiques de soins organisées. »<sup>7</sup>*

*« L'objectif est de faciliter les synergies entre tous les acteurs de soins, y compris et surtout ceux qui en « bénéficient ». Il est essentiel de rendre communautaires les pratiques de soins et d'entrer dans une reconnaissance mutuelle des savoirs. »<sup>8</sup>*

## La réflexivité

### La pratique réflexive

Elle permet de résoudre un problème, de comprendre une situation complexe, de s'interroger sur sa pratique et d'imaginer de nouvelles façons d'améliorer sa performance (Schön, 1996). Elle se réfère à deux composantes : la résolution de problème et l'apprentissage. Elle engage le praticien dans une démarche qui peut l'amener d'une part, à résoudre des situations problématiques et d'autre part, à se perfectionner.

La pratique réflexive favorise une prise de conscience des disparités entre ce que l'on fait et ce que l'on souhaite faire et rend possible le développement de nouveaux savoirs. De ce fait, l'apprentissage par l'expérience et la construction des savoirs, peuvent être réinvestis dans les situations et les actions à venir.

Les retours d'expérience, l'analyse des pratiques, le travail sur l'habitus et le travail par situation problème sont des moyens qui visent à développer cette pratique réflexive.

### L'écriture réflexive

Elle favorise la mise en mots et l'objectivation des nouveaux savoirs produits par les travaux réalisés et le mémoire.

## Le projet dans ses différentes dimensions<sup>9</sup>

L'intention de l'équipe pédagogique tend vers une pédagogie qui allie à la fois le **projet institutionnel** de l'IFCS, le **projet lié à l'expérimentation**, le **projet professionnel** et de

<sup>7</sup> Fontaine, M. (1999). *Soigner ensemble ou chercher à reconnaître une même pratique soignante...*, p. 53-65, In Perspective soignante n°6, p.58.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>9</sup> Les travaux complémentaires des trois auteurs : Lhotellier, Vassileff et Boutinet sont la référence de la conception du projet de l'équipe

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

**formation de l'étudiant, le projet de dimension européenne, et la fonction d'animateur de projet du cadre de santé.**

Dans la formation, l'approche de la fonction d'animateur de projet afin de fédérer les équipes autour du sens de l'action, est mise en œuvre.

La conduite de projet et l'accompagnement aux changements traduisent l'action du cadre de santé, qui nécessitent une performance relationnelle dans les domaines de la communication, de la pédagogie et de la négociation auprès des équipes pluriprofessionnelles :

« Travailler ensemble et faire travailler ensemble »

L'alternance et les situations pédagogiques proposées ont pour finalité d'accompagner l'étudiant dans la construction de son parcours de formation et de son projet.

## L'alternance intégrative

L'alternance intégrative favorise l'acquisition des connaissances et des compétences des apprenants. Les unités d'enseignement s'articulent avec les retours sur les lieux d'exercice et les stages en vue de développer et valider les blocs de compétences et de connaissances.

Ce dispositif repose sur les échanges, les confrontations et le professionnalisme bienveillant des acteurs (*les étudiants, les professionnels, les intervenants vacataires, les directeurs de mémoire, les formateurs et la directrice de l'IFCS, les partenaires universitaires*), pour la mise en place d'une organisation de travail capacitante.

L'analyse des situations de travail et des savoirs intégrés (*leur forme et leurs modalités d'acquisition*) et la construction collective de situations de formation autour de projets par et pour les étudiants créent une dynamique de formation dans la construction de leur identité et de leur positionnement et leur posture.

L'étudiant a une place active dans sa formation, notamment par le choix de son parcours de stages, en lien avec son parcours et projet professionnel et de formation.

## L'accompagnement

L'équipe pédagogique crée des contextes facilitateurs dans une dimension individuelle et collective (Cabaret, 2016, p. 79).

La conception de l'accompagnement repose sur une conception de la personne qui s'autonomise par la connaissance et l'expérience, dans un cadre réglementaire et institutionnel.

Elle s'appuie sur les 3 principes éthiques<sup>10</sup> suivants :

- **Le principe de responsabilité** : l'équipe pédagogique est responsable de la responsabilisation de l'étudiant qui construit son projet de formation et son projet

<sup>10</sup> Beauvais Azzaro, M. (2014). *La posture éthique en formation des adultes*. L'Harmattan.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

professionnel. Dans certaines situations, l'équipe pédagogique est amenée à utiliser son devoir d'ingérence s'il l'estime nécessaire. Elle amène ainsi l'étudiant à questionner et clarifier ses choix et ses méthodes d'apprentissage.

- **Le principe de retenue** : c'est se retenir, s'abstenir volontairement, se réserver pour que des capacités ou des qualités nouvelles puissent naître ou se révéler. Il s'agit de laisser des creux, des manques et ainsi de donner une place à l'étudiant pour ses prises de décision.

- **Le principe de doute** : le doute fait partie du complexe. Il s'agit de comprendre l'étudiant tout en se fixant des limites dans la connaissance de l'autre. Équipe pédagogique et étudiant participent à une mise en doute réciproque.

Maëla Paul (2007) a, défini cinq dimensions ou "sous-postures" à la posture d'accompagnement :

- **Une posture « éthique »** qui impose un esprit critique et réflexif.

S'interroger sur le bien-fondé de notre posture d'accompagnement, les limites, le cadre de bienveillance, de non-prise de pouvoir et de respect de l'autre. Laisser l'autre être « auteur » de son projet.

- **Une posture de « non savoir »** qui invite à se positionner d'égal à égal.

On évite la posture de l'expert pour laisser davantage la parole à l'autre et sortir de notre rôle habituel.

- Cette posture permet **une posture de dialogue** où chacun est acteur et auteur de la relation en sortant des rôles habituels (*enseignants/apprenants*), pour résoudre ensemble la problématique posée.

- Cela implique **une posture d'écoute** qui permet l'interaction, la reformulation, le questionnement, l'attention à l'autre.

- De façon plus globale, il s'agit d'adopter **une posture émancipatrice** permettant à chacun (accompagné/accompagnant) d'évoluer et de « grandir en humanité ».

L'accompagnement à l'IFCS repose sur l'ensemble de ces principes.

L'équipe pédagogique adapte sa posture d'accompagnement aux situations : adaptation à l'étudiant et au contexte, rencontres formelles et informelles, individuelles et collectives au travers des différentes situations pédagogiques et plus particulièrement dans l'écriture du mémoire.

## L'évaluation<sup>11</sup>

Au quotidien, l'équipe pédagogique mène une réflexion sur la thématique de l'évaluation, notion en perpétuelle évolution.

Elle est construite dans trois dimensions :

- Evaluation de l'apprentissage (évaluation sommative et certificative)
- Evaluation pour l'apprentissage (évaluation formative et diagnostique)
- Evaluation comme apprentissage (évaluation par les pairs et autoévaluation)

<sup>11</sup> Ardoino, Berger, Hadji, Vial sont les auteurs de référence pour cette réflexion

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

La validité, la fiabilité et l'objectivité sont les trois qualités essentielles des outils d'évaluation, en lien avec les valeurs défendues dans le projet de formation et dans ses principes éthiques.

La stratégie d'évaluation à l'IFCS repose sur :

- La conformité avec les textes officiels régissant la formation cadre de santé et l'expérimentation
- La prise en compte de la progression de l'étudiant dans le processus de professionnalisation
- La diversité des modes et modalités d'évaluation
- La réflexivité et le questionnement de la pratique professionnelle selon la temporalité de la formation
- L'interactivité pluri professionnelle
- L'écriture réflexive de la pensée dans ses doutes et ses certitudes.

## Conclusion

« Comme l'écrit le sociologue Frederick Mispelbloum Beyer : « Quand "cela fonctionne" dans un service, ce n'est pas parce que tout est bien organisé et planifié à l'avance, c'est que le cadre a pu intervenir à temps pour résoudre toute une série de petits et plus gros problèmes qui entraînaient des désorganisations potentielles. C'est ainsi qu'au quotidien les cadres s'arrangent pour faire face à l'imprévu et pour réagir rapidement devant l'événement (forcément indésirable). »<sup>12</sup>

« In fine, manager, former, c'est analyser, comprendre, coopérer et collaborer »<sup>13</sup>

Le rôle du manager est fondamental pour donner du sens et accompagner une équipe épanouie, force de propositions et motivée.

Le rôle du formateur est d'accompagner le manager à développer ses capacités réflexives qu'il mettra en œuvre au quotidien pour accomplir ses missions quel que soit son lieu d'exercice.

<sup>12</sup> Mispelbloum Beyer, F. 2006, cité par N Renou en 2024

<sup>13</sup> Renou, N. (2024). Cadre de santé formateur ou manager : construire et donner envie. *Objectifs soins*, 097

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

# Annexes

### Textes réglementaires relatifs à la formation cadre de santé

- Décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé (J.O. du 20 août 1995) modifié par les décrets n° 97-1186 du 24 décembre 1997 et n° 2001-532 du 20 juin 2001 (J.O. du 27 décembre 1997 - du 22 juin 2001).
- Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé modifié par les arrêtés du 27 mai 1997, du 16 août 1999 et du 14 août 2002 (J.O. du 20 août 1995 - du 31 mai 1997 - du 27 août 1999 - du 28 août 2002). - Annexes I et II
- Décret n° 2008-806 du 20 août 2008 modifiant le décret n° 95-926 du 18 août 1995 portant création d'un diplôme de cadre de santé (J.O. du 22 août 2008).
- Arrêté du 20 août 2008 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé (J.O. du 22 août 2008). - Arrêté du 15 mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé (J.O. du 4 avril 2010).
- L'arrêté d'autorisation d'expérimentation d'universitarisation du 26 avril 2022.
- Répertoire national des certifications professionnelles.
- Diplôme de cadre de santé RNCP 34818 DE Diplôme cadre de santé

### Textes réglementaires relatifs aux patients et aux professionnels

- La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- L'ordonnance n° 2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé
- La loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires – « loi HPST »
- La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale, modifiée en 2015, 2019 et 2020.
- La loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
- Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels
- La loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé dite « Ma santé 2022, un engagement collectif ».
- Les accords issus de ces travaux du Ségur, signés le 13 juillet 2020, après une grande concertation lancée le 25 mai 2020 qui a réuni l'ensemble des acteurs du monde de la santé autour d'une ambition : reconnaître l'engagement de ceux qui soignent. Les législateurs souhaitent bâtir les fondements d'un système de santé plus moderne, plus innovant, à l'écoute de ses professionnels, des usagers et des territoires.
- La loi n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification.
- Le décret n° 2021-1544 du 30 novembre 2021 relatif au temps de travail et à l'organisation du travail dans la fonction publique hospitalière.
- L'arrêté du 22 avril 2022 relatif aux personnels de la fonction publique hospitalière soumis à un régime forfaitaire du temps de travail.

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

# Le projet pédagogique

**Un profil de cadre de santé adapté aux évolutions et  
des compétences reconnues**

**MASTER 1 - Promotion 2025-2027**

**MASTER 2 - Promotion 2024-2026**

*(Mis à jour en juillet 2025)*

**Année scolaire 2025 2026**

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

Le projet pédagogique reflète la volonté de l'IFCS de mettre en adéquation la stratégie pédagogique, le projet de formation et le développement de compétences professionnelles opérationnelles, dès la prise de poste, pour les cadres de santé.

Il est le résultat

- des réflexions menées par l'équipe pédagogique, les partenaires universitaires et les professionnels de divers horizons participant à la formation des étudiants (vacataires, professionnels participant à l'accueil en stage...)
- des échanges organisés avec des professionnels de santé issus des institutions et des étudiants en cours et en fin de formation
- des résultats des enquêtes de satisfaction menées auprès des étudiants et établissements de santé.

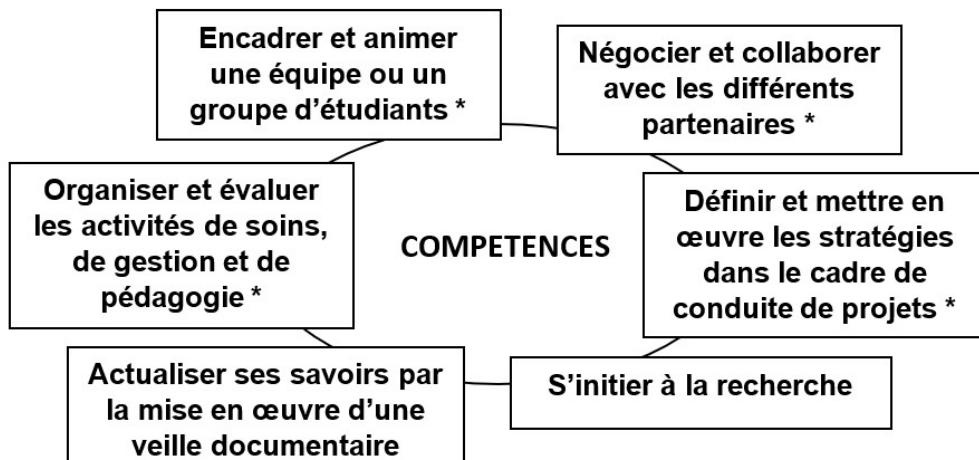
Comme déjà développé plus haut, faisant partie intégrante de la ligne managériale, les cadres de santé occupent dans ces organisations une place particulière, en proximité des équipes et des usagers.

Pour faciliter l'acquisition des ressources nécessaires à l'action réfléchie, dans un contexte de transformation du système de soins, outre les apports conceptuels, théoriques et les stages, les retours d'expérience à thème et la simulation en management sont largement développés dans le cadre de l'expérimentation.

Les situations pédagogiques mises en œuvre favorisent

- La posture réflexive : retour d'expérience, analyse de pratiques
- La prise de conscience de la perception de ce qui se passe dans l'action : simulation en management
- L'ouverture sur soi et vers les autres : échanges entre pairs, professionnels, formateurs...
- L'ouverture à de nouvelles perspectives professionnelles

## Les compétences professionnelles développées



\*En référence à l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé modifié par l'arrêté du 15 mars 2010 et le répertoire national des certifications professionnelles du diplôme de cadre de santé.

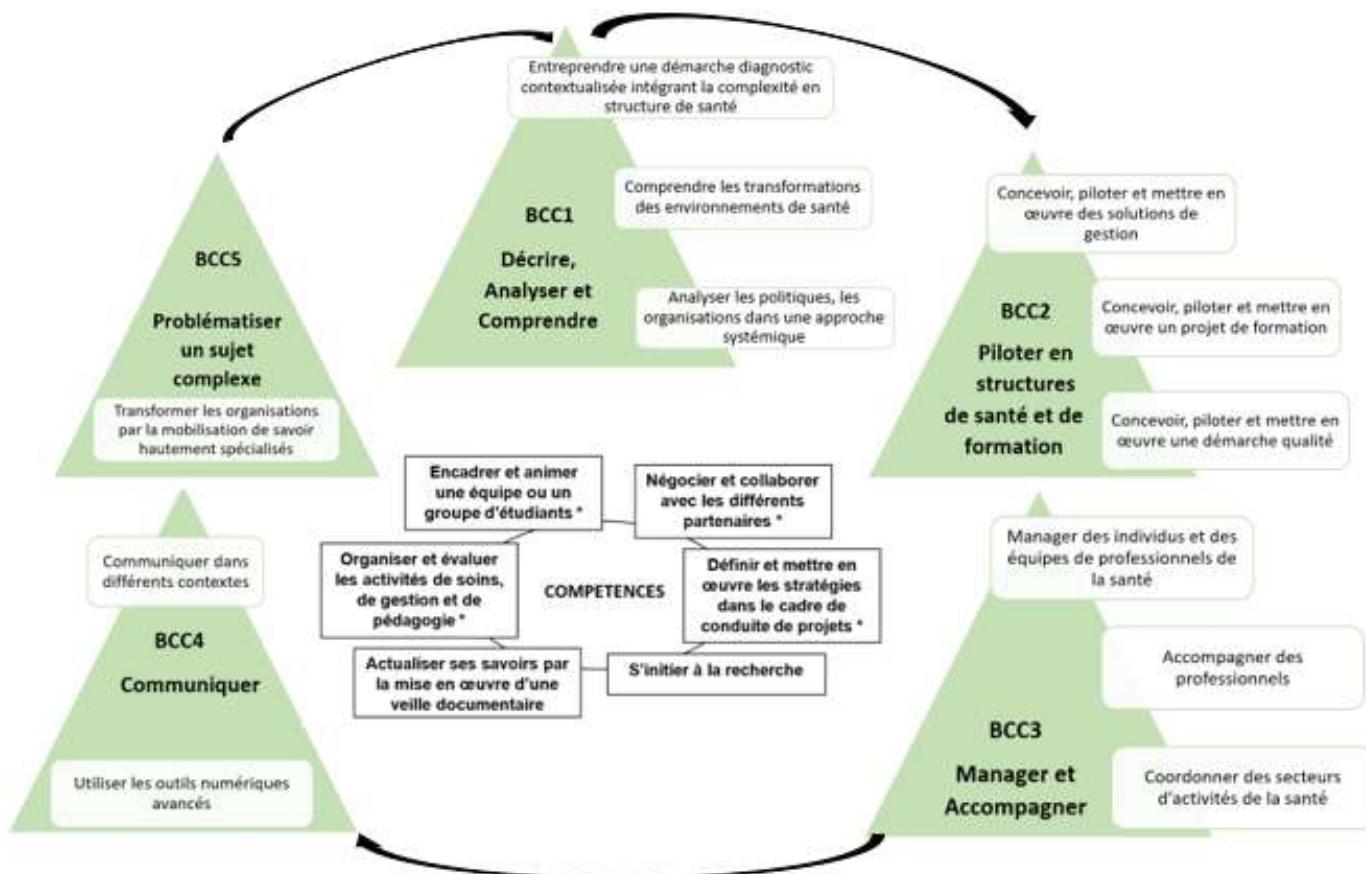
## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

Ces compétences sont transférables aux activités managériales et de formation. Il importe en effet pour les futurs cadres d'être en capacité de mettre en œuvre ces compétences quel que soit leur lieu d'exercice et leur évolution professionnelle.

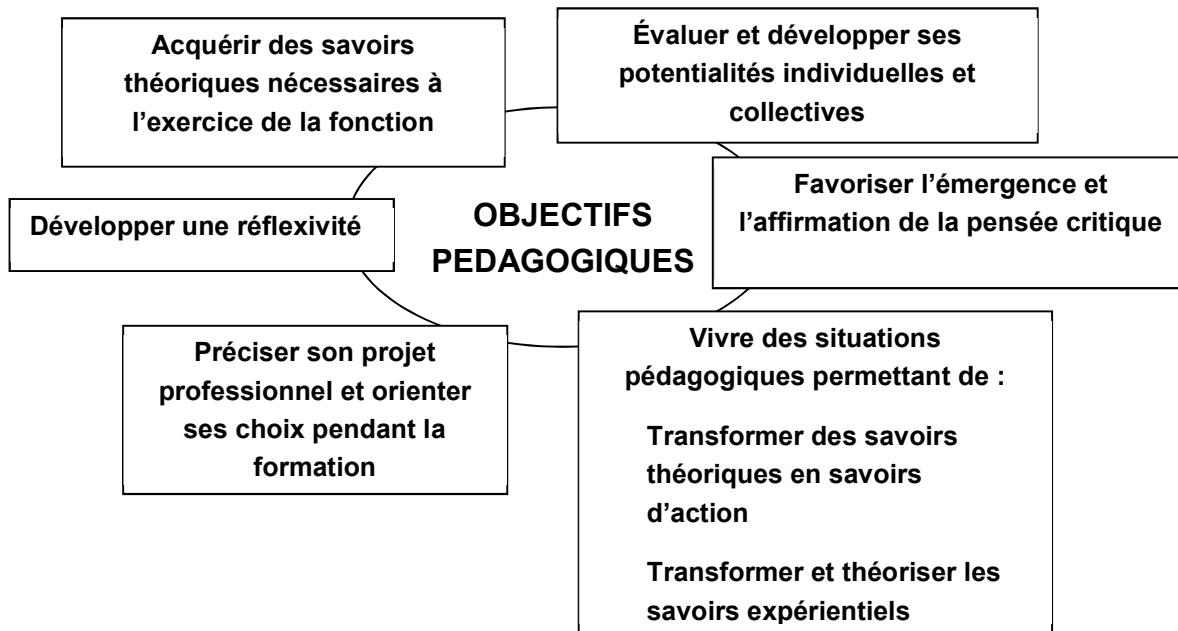
Ces compétences permettront aux futurs cadres de santé :

- D'adopter une posture cadre et de se positionner
- De prévoir, organiser, décider, coordonner et contrôler les activités des professionnels des secteurs de soins et des étudiants en formation initiale et continue et évaluer des compétences de chacun.
- De participer à la réponse aux besoins de santé de la population en veillant à la formation des professionnels et des étudiants
- De contribuer à l'amélioration de pratiques de soins fondées sur la recherche

Dans le cadre de l'expérimentation d'universitarisation, ces compétences « cœur de métier » s'inscrivent dans 5 blocs de compétences :



## Les objectifs pédagogiques



## Le dispositif pédagogique

Il s'agit de créer un dispositif où chacun peut développer ses capacités à observer, analyser, synthétiser, argumenter et se positionner afin de construire son identité et sa posture professionnelle de manager et leader.

La création d'un tronc commun élargi, en 1ère année de Master permet aux futurs cadres de suivre une formation complète avec des enseignements théoriques mutualisés des trois mentions citées précédemment, assurés par les différentes composantes concernées et l'IFCS.

### Les principes fondateurs

- Une alternance individualisée qui donne matière à des analyses de situations professionnelles : un parcours de stage en lien avec les compétences (*acquises et à acquérir*) et le projet professionnel et le choix du master en 2<sup>e</sup> année
- Un accompagnement personnalisé
- Un suivi de la progression dans les acquisitions tout au long du cursus par les évaluations
- La valorisation de l'expérience professionnelle par les RETEX, la simulation en management et les mises en situation pratiques dans le champ de la pédagogie et du management : jeux de rôle dans différents champs
- Une professionnalisation au regard de blocs de compétences

### Les axes majeurs

- L'ouverture de la formation à d'autres métiers initiaux (Infirmiers d'Encadrement de Sapeurs-Pompiers)
- Le renforcement de la formation par et à la recherche

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

- Une formation hybride (en présentiel et en distanciel)
- La simulation comme l'un des moyens de formation à des situations managériales pour les cadres de santé – thématique de la gestion des conflits en 2023 et 2024.
- Des parcours différenciés par le choix des lieux de stage par l'étudiant et le choix d'une spécialisation

En fin de master 1, les étudiants émettront trois vœux pour le choix de leur spécialisation en Master 2, parmi les trois composantes :

- Pour l'Université de Lille,
  - Mention « Management sectoriel parcours Cadre du secteur sanitaire et médico-social (MS) ».
  - Mention « Sciences de l'éducation et de la formation », parcours Ingénierie de formation, Cadres de santé ».
- Pour l'Université Polytechnique Hauts-de-France,
  - Mention « Management et administrations des entreprises », parcours Management des unités et équipes des structures de santé (MAE) ».

L'ingénierie des parcours vise à répondre aux besoins d'accompagnement exprimés par les étudiants faisant-fonction cadre de santé, et à approfondir des domaines en lien avec le projet professionnel des étudiants (*par dérogation au cadre réglementaire existant, l'arrêté du 18 août 1995, article 10*)

## L'évaluation

L'évaluation est un incontournable de l'enseignement. Elle reflète un processus d'appropriation des connaissances, des compétences et d'un esprit critique au moyen de travaux écrits ou oraux dans chaque compétence.

Elle permet de faire des bilans d'étape avec les étudiants, au cours de leur formation.

L'évaluation en formation cadre de santé est plurielle et multiforme : les rétroactions constructives sont des facteurs de réflexivité et d'engagement dans le parcours de formation.

- Diagnostique réalisée par les étudiants en début de master 1 ; « ...a pour but de produire des informations permettant soit d'orienter le formé vers une filière adaptée à son profil, soit d'ajuster la formation à son profil »<sup>14</sup>
- Formatrice (RETEX, jeux de rôle et simulation)
- Sommative (les commentaires des évaluations sommatives sont utilisés, de manière formative, pour orienter les réajustements dans les évaluations suivantes).

L'évaluation s'appuie sur des critères en lien avec les exigences requises pour le diplôme cadre de santé et le master.

---

<sup>14</sup> Thierry Ardouin- Dans Ingénierie de formation (2017), pages 223 à 231

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

La présentation aux étudiants, au préalable, des critères d'évaluation clairs, objectifs et formalisés assure la transparence et l'équité.

### **La nature des évaluations :**

- des dossiers écrits, des exposés oraux et des fiches projets, formats numériques divers, capsules vidéo.

### **Des Modalités Contrôle des Connaissances (MCC) selon 3 types :**

- Le contrôle terminal,
- Le contrôle continu
- L'évaluation continue intégrale

### **L'évaluation des capacités des étudiants à**

- progresser au fil des semestres, de la description d'une situation, de son analyse jusqu'au regard critique et son positionnement professionnel.
- comprendre une consigne
- construire et utiliser des outils de recueil de données
- décrire de façon synthétique et analyser
- formuler une problématique ou un questionnement avec pertinence dans une situation vécue
- contextualiser et théoriser une situation et à faire émerger un questionnement qu'il conceptualise et explore à partir de techniques d'analyses
- développer une argumentation structurée
- mobiliser ses connaissances et son savoir expérientiel avec pertinence dans le domaine d'intérêt (management, formation...)
- poser un regard critique
- argumenter son choix de méthodes, de courants de pensées, d'auteurs et de raisonnements dans un dossier écrit et devant un public, ou en capsule vidéo
- communiquer de façon claire et structurée des idées et des connaissances
- se positionner et analyser sa posture

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

### **La recherche**

#### **Le renforcement de la formation par et à la recherche**

Les étudiants des métiers de la santé sont initiés à la démarche de recherche en lien avec l'universitarisation des professions paramédicales.

La réalisation du mémoire s'inscrit dans un véritable projet qui débute dès le premier semestre de formation par les enseignements méthodologiques. Les enseignements sont articulés dans une progression logique qui permet à l'étudiant de faire des liens et de s'inscrire dans une démarche de professionnalisation.

Au fil des semaines, l'étudiant est invité à investir une posture de chercheur dans une perspective d'évolution et d'amélioration des pratiques managériales, pédagogiques, soignantes.

#### Il est accompagné dans cette démarche par

##### - les formatrices au travers des

- « Rencontres mémoire », collectives où l'écoute, le partage, la neutralité et l'encouragement mutuel sont les éléments mobilisés par la formatrice, chaque étudiant présente son sujet, le point d'étape et les questions qu'il se pose. Les autres membres du groupe donnent leur avis.

- « Rencontres mémoire » individuelles à la demande des étudiants

- le directeur de mémoire IFCS dès le second semestre de sa formation

- le directeur universitaire au cours du troisième semestre.

La démarche de formation par et à la recherche est renforcée en 2ème année en vue de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'accéder à un parcours recherche au sein de l'université (doctorat).

*Cet axe s'inscrit dans le processus d'universitarisation de la formation paramédicale avec la création des sections de qualification du CNU15 : section 90 (Maïeutique), section 91 (Sciences de la réadaptation et la rééducation), section 92 (Sciences infirmières).*

Le mémoire s'inscrit dans les modules 3 et 6 du programme défini par l'arrêté du 18 août 1995 modifié par l'arrêté du 15 mars 2010, en partenariat avec les Universités de Lille et de Valenciennes et dans le BCC5 (de l'arrêté de l'expérimentation de l'universitarisation du 26 avril 2022).

Il permet de développer et de mettre en œuvre des compétences de transformation d'un questionnement en un objet de recherche. Il offre la possibilité à l'étudiant de s'approprier la démarche de problématisation et d'approfondir un sujet professionnel transférable dans l'exercice de la fonction cadre, quel que soit son lieu d'exercice.

---

<sup>15</sup> Décret no 87-31 du 20 janvier 1987 relatif au Conseil national des universités pour les disciplines médicales, odontologiques et pharmaceutiques

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

Le semestre 4, avec le retour sur le lieu d'exercice professionnel, favorise la formalisation de la phase pragmatique et la mise en œuvre d'actions ou de préconisations.

La démarche de recherche aboutit à la réalisation d'un écrit soutenu oralement, à visée professionnalisante et de recherche.

### Plusieurs modalités sont envisagées :

- Participation des étudiants à des manifestations scientifiques (séminaires de recherche, journées d'études, colloques) organisées par les laboratoires de recherche : CIREL16 et LUMEN17 (Université de Lille) et CRISS18 (Université Polytechnique Hauts-de-France) ;
- Organisation d'une journée d'étude par les étudiants ;
- Possibilité d'intégration des étudiants dans des projets de recherche des laboratoires cités.

## **Les situations et modalités pédagogiques**

Le partenariat universitaire permet de diversifier les références et une lecture plurielle des situations, des analyses et contribue à l'acquisition d'un réseau professionnel élargi.

L'IFCS dynamise son projet pédagogique en s'appuyant sur des orientations nouvelles, des méthodes pédagogiques innovantes et des dispositifs d'apprentissage social et collaboratif, diversifiées, elles se décomposent comme suit :

- Les enseignements magistraux de savoirs professionnels et de culture générale visant la compréhension des enjeux.
- Les travaux de groupe visant à développer les échanges entre pairs, le travail collaboratif, le positionnement et l'argumentation.
- Les RETEX permettent les échanges entre pairs, la mise en lien des expériences antérieures, des pratiques en stage et des situations de formation dans le cadre de l'alternance, l'analyse et la prise de recul face à ces situations et le développement de l'esprit critique : approche par compétences
- Les ateliers de simulation en management visant la prise de conscience de la perception de ce qui se passe dans l'action et suscitant les conflits sociocognitifs.
- Les travaux d'écriture (personnels ou de groupe) permettent la production de savoirs (dossiers d'évaluation, écrits pour la recherche, rapports de stage, etc...)
- La conduite de projet : la conception, la construction, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet collectif de promotion de « dimension européenne », dont la finalité est de repérer la place de l'usager et du manager en santé, dans la communauté européenne, en contexte, et en déduire la spécificité française par le prisme d'une coopération transfrontalière avec la France.

<sup>16</sup> Le Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille (CIREL) est une unité labellisée de recherche (ULR 4354) spécialisée dans la recherche en formation des adultes, la recherche sur le travail éducatif dans ses différents contextes, la recherche en didactiques des disciplines et en didactique comparée. Les projets de recherche sont construits autour de thématiques fortes : professionnalisation ; travail, activités, pratiques ; savoirs, apprentissage, enseignements ; innovation pédagogique. Elle est composée de 65 membres titulaires, 70 doctorants et 50 membres associés.

<sup>17</sup> LUMEN :

<sup>18</sup> Le Centre de Recherche Interdisciplinaire en Sciences de la Société (CRISS) a vocation à animer la recherche de l'UPHF dans les grands domaines du droit, des sciences politiques, de l'économie et de la gestion, de la sociologie, de la géographie et de l'histoire, de l'histoire des arts et des civilisations régionales et étrangères. 85 enseignants-chercheurs travaillent autour de thématiques scientifiques comme celles des territoires, des organisations, des identités et des pouvoirs.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

- Les dispositifs hybrides alliant la découverte de contenus théoriques en asynchrone distanciel, des ateliers de découvertes et d'utilisation des outils numériques optimisent les apprentissages et permettent d'expérimenter les nouvelles pratiques en enseignement
  - Pédagogie inversée
  - Pédagogie hybride
  - Utilisation de l'Intelligence Artificielle

## **Les stages**

Le stage est l'un des espaces temps qui va permettre à l'étudiant de développer des savoirs expérientiels et des savoirs d'action en explorant la fonction cadre. Il lui permet de confronter ses observations et analyses avec des pairs et de découvrir d'autres dynamiques de travail (conception, modes, application...).

Le parcours de stage individualisé favorise la projection professionnelle et ouvre les partenariats, l'étudiant choisit ses lieux de stages, l'équipe pédagogique valide les choix au regard des critères de l'IFCS.

L'immersion de l'étudiant dans le monde socio-professionnel en complément des enseignements permet de contextualiser les savoirs et de faire des liens entre connaissances et mise en activité en situation réelle.

L'étudiant réalise des activités managériales ou pédagogiques

L'alternance enseignement / stage s'inscrit dans le projet de formation

Les enseignements en lien avec les stages sont dispensés au préalable.

Le lieu de stage est mis à profit pour

- expérimenter des pratiques managériales ou de formation et analyser à distance la mise en œuvre des compétences en situation
- analyser des situations professionnelles : ancrage dans la réalité professionnelle
- favoriser la compréhension des éléments de complexité et l'identification des processus de décisions
- invite aux questionnements et enrichit les échanges d'expériences vécues
- favorise l'inscription dans des projections concrètes par les ancrages en lien avec les réalités de terrain
- donne sens à des choix et orientations de l'étudiant

L'évaluation du stage se réalise par le tuteur/maître du stage.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

# Les liens entre les BCC et les modules

	BCC1 Décrire Analyser et Comprendre		BCC2 Piloter en structures de santé et de formation		BCC3 Manager et accompagner		BCC4 Communiquer		BCC5 Problématiser un sujet complexe	
Semestre 1	UE1.1 Théorie des organisations - Approche de la santé publique	Module 1, 4 et 5  Module 4	UE2.1 Démarcher et conduire de projets : généralités	2 ECTS	Transversal à tous les modules	UE3.3 Démarches d'analyse du travail : généralités (analyse de situations professionnelles et de formation)	Module 1, 2, 4 et 5  Module 1, 4 et 5	UE4.1 Langue	0 ECTS	UE5.1 Fondamentaux de l'approche épidémiologique de la recherche et méthodologie
	UE3.2 Approche systémique des organisations de santé		UE2.2 Ingénierie de formation : généralités (intervenants, outils, acteurs de l'ingénierie, ingénierie et outils numériques pour l'apprentissage en formation d'adultes)	1 ECTS	Module 5	UE3.2 Management des individus et des équipes (développement des compétences en situation de travail et formation)		UE4.2 Technique d'intervention orale et écrite	Transversal à tous les modules	UE5.2 Démarches, méthodes, outils et postures de recherche (méthodes d'investigation qualitative et quantitative en sciences de l'éducation et de la formation)
	UE3.3 Théories de l'éducation et de la formation	Module 5  Module 1 et 4	UE2.3 Initiation au pilotage médico-économique	0 ECTS	Module 4 ILIS  Transversal à tous les modules ILIS	UE3.3 Coopération, collaboration, interprofessions, interdisciplinarité et transdisciplinarité dans les milieux d'enseignement, en santé et en formation		UE4.3 Les outils numériques et leurs usages		
	UE3.4 L'impact des environnements mondiaux, européens, nationaux, régionaux et locaux sur l'évolution des organisations		UE2.4 Initiation Démarche qualité et outils en structures de santé et de formation			UE3.4 Approche juridique du travail et de la formation : généralités	Module 4	UE4.4 Conception et construction d'un projet de dimension européenne	Module 1, 2, 4 et 5	UE5.3 Projet professionalisant de l'étudiant
Employeur						UE3.5 Accompagnement et évaluation des compétences des professionnels et des étudiants	Module 4 et 5			0 ECTS
Semestre 2	UE1.1 Théorie des organisations - Approche de la santé publique	3 ECTS	Module 1, 2 et 4	UE2.3 Démarcher et conduire de projets : généralités	1 ECTS	Transversal à tous les modules	UE3.3 Démarches d'analyse du travail : généralités (analyse de situations professionnelles et de formation)	UE4.1 Langue	Transversal à tous les modules	UE5.1 Fondamentaux de l'approche épidémiologique de la recherche et méthodologie
	UE1.2 Approche systémique des organisations de santé	2 ECTS	Module 2 et 4	UE2.2 Ingénierie de formation : généralités (intervenants, outils, acteurs de l'ingénierie, ingénierie et outils numériques pour l'apprentissage en formation d'adultes)	1 ECTS	Module 5	UE3.2 Management des individus et des équipes (développement des compétences en situation de travail et formation)	UE4.2 Technique d'intervention orale et écrite		UE5.2 Démarches, méthodes, outils et postures de recherche (méthodes d'investigation qualitative et quantitative en sciences de l'éducation et de la formation)
	UE3.3 Théories de l'éducation et de la formation	3 ECTS	Module 5 IFCS	UE2.3 Initiation au pilotage médico-économique	3 ECTS	Module 4 ILIS	UE3.3 Coopération, collaboration, interprofessions, interdisciplinarité et transdisciplinarité dans les milieux d'enseignement, en santé et en formation	UE4.3 Les outils numériques et leurs usages	3 ECTS	
	UE3.4 L'impact des environnements mondiaux, européens, nationaux, régionaux et locaux sur l'évolution des organisations	0 ECTS	Transversal à tous les modules	UE2.4 Initiation Démarche qualité et outils en structures de santé et de formation	3 ECTS	Module 4 ILIS	UE3.4 Approche juridique du travail et de la formation : généralités	2 ECTS	Module 1, 2, 4 et 5	UE5.3 Projet professionalisant de l'étudiant
Stage 1	Stage Hors secteur sanitaire									
Stage 2	Stage de Découverte									
Stage 3	Stage dans le domaine d'exercice									
Employeur										

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

	BCC1 Décrire Analyser et Comprendre		BCC2 Piloter en structures de santé et de formation		BCC3 Manager et accompagner		BCC4 Communiquer		BCC5 Problématiser un sujet complexe							
Semestre 3	<b>UE1.1</b> Théorie des organisations - Approche systémique des organisations de santé	<b>Module 2 et 4</b>	<b>UE2.1</b> Démarche et conduite de projet : généralités	<b>Transversal à tous les modules</b>	<b>UE3.1</b> Démarche d'analyse du travail : analyse de situations professionnelles et de formation - Management des individus et des équipes (développement des compétences en situation de travail,et de formation)	<b>Modules 4, 5 et 2</b>	<b>UE4. Langue</b>	<b>ILIS</b>	<b>UE 5</b> Projet professionalisant de l'étudiant	<b>Module 3 et 6</b>						
	<b>UE1.2</b> Théories de l'éducation et de la formation - Accompagnement et évaluation des compétences des professionnels et des étudiants		<b>UE2.3</b> Initiation au pilotage médico-économique		<b>UE3.2</b> Coopération, collaboration, interprofessionnalité, interdisciplinarité et transdisciplinarité dans les métiers émergents en santé et en formation		<b>Module 2, 4 et 5</b>									
Stage 4	Santé Publique															
Stage 5	Spécialisation															
Semestre 4	<b>UE1.1</b> Politiques internationales, nationales et régionales de santé publique	<b>Module 2 et 4</b>	<b>UE2</b> Conduite des projets et du changement dans des environnements de travail	<b>Transversal à tous les modules</b>	<b>UE3.</b> Démarches d'analyse du travail : approfondissements	<b>Transversal à tous les modules</b>			<b>UE 5.1</b> Approche pragmatique de la recherche et mise en œuvre en contexte	<b>Module 3 et 6 ILIS, PsySEF, IAE</b>						
	<b>UE1.2</b> Approche diagnostique et stratégique d'une organisation		<b>Module 4 ILIS</b>						<b>UE 5.2</b> Projet professionalisant de l'étudiant							
Emploeur	EMPLOYEUR															

### La formation d'une durée de 48 semaines comprend :

- 32 semaines d'enseignements théoriques
- 15 semaines de stage
- 1 semaine de congés
- 3 semaines de travail personnel / recherche documentaire (1 semaine en semestre 2, 2 semaines en semestre 3)

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

# La réglementation et les modalités pédagogiques

**MASTER 1 - Promotion 2025-2027**

**MASTER 2 - Promotion 2024-2026**

*(Mis à jour en juillet 2025)*

**Année scolaire 2025 2026**

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

### **Textes législatifs et réglementaires relatifs à la formation des cadres de santé :**

- Décret n° 95- 926 du 18 août 95 portant création du diplôme de cadre de santé
- Arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé
- Circulaire DGS/PS 3 n° 99-508 du 25 août 1999 relative au diplôme de cadre de santé
- Décret du 20 août 2008 modifiant le décret du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé
- Arrêté du 15 mars 2010 relatif au diplôme de cadre de santé modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé
- Arrêté d'autorisation d'expérimentation d'universitarisation du 26 avril 2022.

L'IFCS administré par le Centre Hospitalier Universitaire de Lille, a pour mission d'assurer la formation en vue de l'obtention du diplôme de cadre de santé aux professionnels titulaires d'un diplôme ou autre titre leur permettant d'exercer l'un des 14 métiers réglementés par l'arrêté du 18 août 1995 et l'arrêté d'autorisation d'expérimentation d'universitarisation du 26 avril 2022.

### **Article 1**

#### **L'admission en formation :**

##### **◆ Selon l'arrêté de 1995 :**

Pour être admis à suivre la formation sanctionnée par le diplôme de cadre de santé et un des 3 masters proposés, les candidats doivent :

- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer l'une de ces professions : audioprothésiste, diététicien, ergothérapeute, infirmier, infirmier de secteur psychiatrique, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, opticien-lunetier, orthophoniste, orthoptiste, pédicure-podologue, préparateur en pharmacie, psychomotricien et technicien de laboratoire d'analyse médicale
- Avoir réussi l'épreuve de sélection organisée par chaque institut sous le contrôle général du directeur de l'ARS.

##### **◆ Dans le cadre de l'expérimentation :**

Les conditions d'admission dans le cadre de l'expérimentation se basent sur l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé modifié par l'arrêté du 15 mars 2010, article 4 mais ont été modifiées et se déclinent comme suit :

	<b>1<sup>ère</sup> année / M1 à partir de sept 2022</b>	<b>2<sup>ème</sup> année / M2 rentrée sept 2022</b> <b>Mesure transitoire</b>
<b>IFCS</b>	<b>3 ans d'exercice professionnel à temps plein dans l'un des 14 métiers paramédicaux autorisés.</b> Implication et engagement dans des missions transversales et institutionnelles fortement souhaitées	<b>4 années d'exercice professionnel à temps plein dans l'un des 14 métiers paramédicaux autorisés, les infirmiers d'encadrement de sapeurs-pompiers.</b> Année préparatoire fortement souhaitée et expérience de faisant fonction
<b>MASTER</b>	Licences en sciences humaines ou sociales et tout titre ou diplôme de niveau bac + 3 ou une VAPP (expérience professionnelle significative dans un des domaines suivants : le management, la formation, la qualité/santé)	Avoir validé la première année de master ou avoir une maîtrise en sciences humaines et sociales, en santé, en management Possibilité d'accès par le biais d'une VAPP (expérience professionnelle significative dans un des domaines suivants : le management, la formation, la qualité/santé)

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

Les étudiants entrant en formation cadre de santé à l'IFCS du CHU de Lille suivent, durant les 48 semaines de formation, un double cursus permettant :

- D'obtenir (*sous réserve d'avoir satisfait aux modalités réglementaires d'évaluation et de validation définies par l'arrêté du 18 août 1995 modifié par l'arrêté du 15 mars 2010*) le diplôme de cadre de santé (*condition requise pour être nommé cadre de santé dans la fonction publique hospitalière*) délivré par le préfet de région
- De valider (*sous réserve d'avoir satisfait aux modalités réglementaires d'évaluation et de validation universitaire*) un des trois masters.

### Article 2

#### **Les dates des épreuves de sélection :**

En référence à l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé modifié par l'arrêté du 15 mars 2010, article 5 et au projet d'expérimentation déposé et autorisé par l'arrêté d'autorisation d'expérimentation d'universitarisation du 26 avril 2022, elles sont fixées chaque année par la directrice de l'IFCS en concertation avec l'université de Lille et de Valenciennes communiquées sur le site internet de l'IFCS et sur celui des 2 universités.

### Article 3

#### **Le jury de l'épreuve de sélection**, nommé par la directrice de l'IFCS comprend :

- 1 représentant de l'université
- 1 représentant de l'IFCS
- 1 représentant d'un établissement de santé, un établissement médico-social ou une structure de formation

### Article 4

#### **Les épreuves de sélection :**

Définies dans le respect du décret du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé et du projet d'expérimentation déposé et autorisé par l'arrêté d'autorisation d'expérimentation d'universitarisation du 26 avril 2022. Ce dernier prévoit la substitution de l'écrit de 4h par la constitution d'un dossier valorisant l'expérience professionnelle et la reconnaissance des capacités d'écriture et de réflexion.

#### **Les conditions d'accès au diplôme Cadre de santé et au Master:**

- Un dossier valorisant l'expérience professionnelle avec l'analyse d'une pratique professionnelle soit au regard d'une mission transversale soit d'une mission de cadre de santé, (ce dossier répond au décret du 18 août 1995 portant création du diplôme de cadre de santé, Art 8).
- **L'appréciation du supérieur hiérarchique ou du tuteur** permettant d'argumenter l'aptitude future du candidat, à exercer la fonction cadre de santé.
- Un entretien permettant au candidat d'exposer ses conceptions de la fonction cadre, ses motivations et son projet professionnel

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

<b>M1</b>	<b>M2</b>
Maximum 8 pages	Maximum 15 pages
<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CV</b></li> <li>- <b>Lettre de motivation</b> avec analyse du parcours professionnel (2 pages maxi)</li> <li>- <b>Dernière appréciation du N+1</b></li> <li>- <b>Projet professionnel</b> (3 à 5 pages) : valorisant l'expérience professionnelle avec l'analyse d'une pratique professionnelle soit au regard d'une mission transversale, soit d'une mission de cadre de santé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CV</b></li> <li>- <b>Lettre de motivation</b> (2 pages maxi)</li> <li>- <b>Dernière appréciation du N+1</b></li> <li>- <b>Relevé de note du Master 1 et / ou Master 2</b></li> <li>- <b>Projet professionnel</b> (6 pages) valorisant l'expérience professionnelle et comprenant l'analyse d'une pratique professionnelle en lien avec l'exercice de cadre de santé : management, conduite de projet de service ou de formation, gestion RH, conception d'enseignements : UE, FC.</li> <li>- <b>Projet personnel professionnel de recherche</b> (6 pages) : constat, exploration, problématisation. Le projet est réalisé en fonction du choix du master réalisé par le candidat. <i>NB : la thématique de l'analyse de la pratique professionnelle peut être utilisée pour le projet personnel professionnel de recherche</i></li> </ul>

**A l'issue des épreuves de sélection**, les résultats sont proclamés par un jury d'admission. L'IFCS gère les reports en référence à l'article 8. Elle transmet à l'université de Lille UFR 3S la liste des candidats admis en master 1.

L'entrée en master 1 est soumise à une activité de faisant fonction cadre de santé chez un employeur, chez qui l'étudiant effectuera ses périodes d'exercice professionnels en semestre 1.

### **Conditions d'admission en M2 :**

Sont autorisés à s'inscrire en 2eme année de Master :

- les stagiaires inscrits en Master 1 et ayant été déclarés reçus par le jury du Master 1.
- les candidats sélectionnés par l'IFCS lors de l'épreuve de sélection pour l'entrée en formation Cadre de Santé ayant été admis en Master 2 et titulaire d'un master 1.

La décision finale est prise par le responsable du Master ou un enseignant de son département désigné par le responsable du Master.

L'entrée en master 2 est soumise à une activité de faisant fonction cadre de santé chez un employeur, chez qui l'étudiant effectuera ses périodes d'exercice professionnels en semestre 4.

### **Les modalités d'affectation en Master 2 :**

En fin de master 1, chaque étudiant doit exprimer trois vœux, après la présentation par chacun des responsables universitaires des masters proposés.

L'IFCS réalise un recensement de ces vœux au travers d'un tableau distinguant la priorisation des vœux. Ce tableau est transmis aux universitaires qui sélectionnent les candidats en fonction de critères définis et présentés par eux-mêmes aux étudiants de master 1.

Ils informent les étudiants et l'IFCS de leur décision.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

La décision est rendue par les universitaires suffisamment tôt afin de permettre aux étudiants de s'inscrire sur E-candidat, selon les modalités administratives transmises.

### Article 5

#### Le droit de report :

En corrélation avec le règlement des études de l'université et dans le cadre de l'expérimentation, **les résultats de l'épreuve de sélection ne sont valables que pour la rentrée en vue de laquelle l'épreuve a été organisée.**

La directrice de l'IFCS peut accorder un report d'une année en cas de congé maternité, congé d'adoption, congé pour garde d'un enfant de moins de 4 ans.

Elle peut accorder, après avis du conseil technique/conseil de perfectionnement et en lien avec l'université de Lille, un report d'une année en cas de :

- Maladie
- Accident
- Événement grave interdisant à l'étudiant d'entreprendre ses études sous condition qu'il en apporte la preuve.

La directrice de l'IFCS peut accorder un report d'une année renouvelable une fois, en cas de rejet

- de la demande d'accès à la formation professionnelle ou promotion sociale,
- de la demande de congé formation,
- de la demande de mise en disponibilité.

Ce report est alors accordé **sur demande écrite formulée par le candidat admis**, après concertation avec la DRH de son établissement d'appartenance.

Les femmes interrompant leurs études pour un congé de maternité et les étudiants interrompant leurs études pour des motifs exceptionnels peuvent reprendre leurs études l'année suivante.

Un courrier de demande de suspension de formation en précisant les raisons doit être adressé à la direction de l'IFCS.

Les validations des enseignements théoriques et des stages déjà effectués restent acquis.

Les modalités peuvent si besoin être validées par le Conseil Technique de l'IFCS / le Conseil de perfectionnement de l'université.

### Article 6

#### Les modalités de formation :

La répartition des enseignements entre l'IFCS et l'université est déclinée dans la convention qui lie les différentes parties. Elle est transmise chaque année aux étudiants via la plateforme de partage collaborative.

Les maquettes de formation sont réajustées chaque année en lien avec l'évolution du contexte et les attentes des étudiants.

### ◆ Organisation matérielle et pédagogique

La formation d'une durée de 48 semaines comprend :

- 32 semaines d'enseignements théoriques
- 15 semaines de stage
- 1 semaine de congés
- 3 semaines de travail personnel / recherche documentaire (1 en semestre 2 et 2 en semestre 3)

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

Les enseignements de l'IFCS et les examens correspondants ont lieu à l'IFCS.

Les enseignements universitaires et les examens correspondants ont lieu au sein des universités partenaires, à l'exception des enseignements prodigués par les intervenants universitaires de Psy-SEF et de la responsable du MUESS en M1 qui ont lieu à l'IFCS.

### ◆ Le programme de formation

Le programme, la durée des enseignements et les modalités de contrôle continu des connaissances et de compétences, font l'objet d'un accord préalable entre la Doyenne de la Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS), le Doyen de la Faculté de Psychologie, Sciences de l'Éducation et de la formation (Psy-SEF) et la Directrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS).

Il est à noter que leurs conceptions et leurs constructions ont été réalisées par les quatre partenaires engagés dans l'expérimentation. Un réajustement annuel est réalisé.

#### **Année de tronc commun : Le MASTER 1 – semestre 1 et semestre 2 - 60 ECTS**

Il est transversal et Mutualisé au niveau administratif et pédagogique par l'IFCS du CHU de Lille, l'Université de Lille UFR Psy-SEF et l'UFR3S ILIS.

La responsable du Master « Management et Administration des Entreprises Parcours Management des Unités et des Equipes en Structures de Santé (MUESS) » est associée à la construction de l'UE et dispense 12h d'enseignement sur la thématique de conduite de projet.

Les tableaux ci-dessous déclinent les enseignements selon les BCC définis précédemment.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

### FACULTÉ INGÉNIERIE ET MANAGEMENT EN SANTÉ 2024 2025

#### MASTER 1

Version d'étape : 4MASXX 122 - M1 Management sectoriel M1 FC

Diplôme : MMAS1 - Master M1 management sectoriel

Version : 101 - Maîtrise Management sectoriel - M1 tronc commun

		Libellé éléments		Nature Ens	ECTS	Heures CM	Heures TD	Enseignant	Maquette précédente	Volume horaire	ECTS
<b>Semestre 1</b>											
BCC	1	<b>1 BCC 1 Décrire, analyser et comprendre</b>			3	22				106	13
UE	1	UE 1.1 Théories des organisations et approche systémique			2	16		IFCS		22	2
UE	2	UE 1.2 L'impact des environnements mondiaux, européens, nationaux, régionaux et locaux sur l'évolution des organisations			1	6		IFCS		14	2
BCC	2	<b>2 BCC 2 Piloter en structures de santé et de formation</b>			2	20					
UE	1	UE 2.1 Démarche et conduite de projet : généralités; initiation au pilotage en structure			2	6		IFCS		8	3
UE	2	UE 2.2 Initiation au pilotage médico économique				7		ILIS		7	
UE	3	UE 2.3 initiation Démarche qualité et outils en structures de santé et de formation				7		ILIS		7	
BCC	0	<b>3 BCC 3 Manager et accompagner</b>			5	36					
UE	1	UE 3.1 Démarches d'analyse du travail-Management des individus et des équipes-coopération, collaboration			3	23		IFCS		12	1
UE	2	UE 3.2 Fonction managériale et de formation			2	13		IFCS		14	2
BCC	0	<b>4 BCC 4 Communiquer</b>			1	6					
UE	1	UE 4.1 Techniques d'intervention orale et écrite			1	6		IFCS		7	1
BCC	0	<b>5 BCC 5 Problématiser un sujet complexe</b>			2	22					
UE	1	UE 5.1 Méthodes et outils de la recherche			2	13		IFCS		6	2
UE	2	UE 5.2 Démarches, méthodes, outils et postures de recherche (méthodes d'investigation qualitative et quantitative en sciences de l'éducation et de la formation)				9		PSYSEF		9	
		<b>Semestre 2</b>			47	424				426	47
BCC	0	<b>1 BCC 1 Décrire, analyser et comprendre</b>			8	81					
UE	1	UE 1.1 Théories des organisations			2	21		IFCS		20	3
UE	2	UE 1.2 Approche systémique des organisations de santé			1	17		IFCS		16	2
UE	3	UE 1.3 Théorie de l'éducation et de la formation			4	33		PSYSEF		33	4
BCC	0	<b>2 BCC 2 Piloter en structures de santé et de formation</b>			1	10		IFCS		27	3
UE	1	UE 2.1 Démarche et conduite de projet : généralités (transversal à tous les modules)			2	17		IFCS		14	1
UE	2	UE 2.2 Ingénierie de formation : généralités (niveaux, outils, acteurs de l'ingénierie, ingénierie et outils numériques pour l'apprentissage en formation d'adultes)			2	22		IFCS		13	1
UE	3	UE 2.3 Approfondissement et pilotage médico économique			3	21		ILIS		21	3
UE	4	UE 2.4 Approfondissement et pilotage médico économique			3	21		ILIS		21	3
BCC	0	<b>3 BCC 3 Manager et accompagner</b>			15	112					
UE	1	UE 3.1 Démarches d'analyse du travail : généralités (analyse de situations professionnelles et de formation)			3	20		IFCS		21	3
UE	2	UE 3.2 Management des individus et des équipes, coopération et collaboration			3	20		IFCS		21	2
UE	3	UE 3.3 Approche juridique du travail et de la formation: généralités			3	30		IFCS		15	2
UE	4	UE 3.4 Accompagnement et évaluation des compétences des professionnels et des étudiants			3	20		IFCS		21	3
UE	5	UE 3.5 Construction de l'identité professionnelle et de la posture du cadre			3	22		IFCS		12	2
BCC	4	<b>4 BCC 4 Communiquer</b>			3	30					
UE	1	UE 4.1 Techniques d'intervention orale et écrite en français et en Anglais			2	19		IFCS		24	3
UE	2	UE 4.2 Conception et construction d'un projet de dimension européenne			1	11		IFCS		6	1
BCC	5	<b>5 BCC 5 Problématiser un sujet complexe</b>			11	120					
UE	1	UE 5.1 Approches, démarches, méthodes, outils et postures de recherche			4	46		IFCS		42	5
UE	2	UE 5.2 Démarches, méthodes, outils et postures de recherche (méthodes d'investigation qualitative et quantitative en sciences de l'éducation et de la formation)			2	9		PSYSEF		9	2
UE	3	UE 5.3 Projet professionnalisant de l'étudiant			5	65		IFCS		90	4
		<b>TOTAL</b>			60	530				532	60

### MASTER 2 : semestre 3 et semestre 4 - 60 ECTS

Le tableau ci-dessous, présente les heures d'enseignement réalisées par l'IFCS et chaque mention Master (ILIS, Psy-SEF et IAE) qui intègre son programme de formation au sein des 5 BCC. Leur programme est décliné au sein de leur livret de présentation de Master.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

FACULTÉ INGÉNIERIE ET MANAGEMENT EN SANTÉ 2024 - 2025					
Nature	Libellé éléments	ECTS	Nature ENS	Volume horaire	Enseignant
<b>SIM EST RE 5</b>		80		187	
BCC	1 Décrire, analyser et comprendre	2		48	IFCS
UE	1.1 Théories des organisations : Approche systémique des organisations de santé	1	CM	26	IFCS
UE	1.2 Théories de l'éducation et de la formation : Accompagnement et évaluation des compétences	1	CM	22	IFCS
BCC	2 Piloter en situations de santé et de formation	9		94	IFC-S-IL1S
UE	2.1 Démarquer et conduire de projets ; généralités	1	CM	14	IFCS
UE	2.2 Ingénierie de formation : Généralités	2		20	IL1S
Sous-bloc	Evaluation en formation et certification des enseignements		CM	20	Valerie MARINACH
UE	2.3 Initiation au pilotage médico-économique	2		20	IL1S
Sous-bloc	Comptabilité Générale		CM	20	Sebastien GOSSUIN
UE	2.4 Démarquer qualité et outils en structures de santé et de formation	4		40	IL1S
Sous-bloc	Spécificité du secteur médico-social		CM	20	Valerie MARINACH
Sous-bloc	Gestion des risques certification audit		CM	20	Dominique CARON
BCC	3 Manager et accompagner	8		108	IFC-S-IL1S
UE	3.1 Démarquer et d'analyse du travail	2	CM	33	IFCS
UE	3.2 Coopération, collaboration	1	TD	21	IFCS
UE	3.3 Initiation au contrôle de gestion	2		20	IL1S
Sous-bloc	Contrôle de gestion		CM	20	Etienne LAVISSE
UE	3.4 Construction de l'identité professionnelle et de la posture du cadre	3	CM	5	IFCS
			TD	30	
BCC	4 Communiquer	2		20	IL1S
UE	Anglais	2		20	
Sous-bloc	Anglais		TD	10	Peter DENNIAL
Sous-bloc	Recherche bibliographique d'articles internationaux		TD	10	Georges PALAIREC
BCC	6 Problématiser un sujet complexe	9		118	IFCS
UE	Projet professionnelisé de l'étudiant	9	CM	116	IFCS
<b>SIM EST RE 4</b>		30		178	
BCC	1 Décrire, analyser et comprendre	3		34	IFC-S-IL1S
UE	1.1 Politiques internationales, nationales et régionales de santé publique	1	CM	14	IFCS
UE	1.2 Approche diagnostique et stratégique d'une organisation	2		20	IL1S
Sous-bloc	Approche diagnostique d'une structure hospitalière		CM	20	Antoine COCHEZ
BCC	2 Piloter en situations de santé et de formation	2		21	IFCS
UE	Conduite de projets et du changement dans des environnements de travail	2	TD	21	IFCS
BCC	3 Manager et accompagner	4		86	IFCS
UE	Démarquer et d'analyse du travail : approfondissements	4	TD	36	IFCS
BCC	6 Problématiser un sujet complexe	21		88	IFC-S-IL1S
UE	6.1 Approche pragmatique de la recherche élaborée en œuvre en contexte	1		24	IL1S
Sous-bloc	Enseignement professionnel (Mémoire)		TD	24	Dominique CARON Antoine COCHEZ
UE	6.2 Projet professionnelisé de l'étudiant : travail personnel, direction de mémoire, soutenances	20	TD	62	IFCS
	<b>TOTAL</b>	<b>80</b>		<b>683</b>	
					<b>683</b>
					<b>80</b>

### Article 7

A l'issue de l'évaluation de chaque UE, des ECTS sont attribués selon la maquette élaborée par l'IFCS et l'université de Lille. L'évaluation de chaque UE permet la validation des modules (en référence à un tableau de correspondance).

### Le Mémoire

Un directeur de mémoire est attribué à chaque étudiant par l'équipe pédagogique de l'IFCS en semestre 2.

La directrice de l'IFCS arrête chaque année la liste des directeurs de mémoire choisis par l'IFCS.

Toutes les modalités de l'évaluation sont précisées dans les guides de construction du mémoire du master 1 et du master 2. Ce document est transmis aux étudiants et aux membres du jury de soutenance.

La réalisation et la soutenance du mémoire doivent impérativement être individuelles.

La date de dépôt du mémoire est définie par les quatre partenaires et indiquée dans le guide de construction du mémoire.

Les étudiants travaillent un seul et unique mémoire qui permet de valider les deux formations et donc les deux diplômes.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

L'étudiant qui ne remet pas son mémoire à la date prévue, sera ajourné et convoqué à la session de rattrapage conformément à la réglementation.

Si l'étudiant valide son mémoire, il obtient son diplôme de cadre de santé délivré par le préfet de région, après le jury de la DREETS.

L'obtention du Master 2 est déterminée par chaque partenaire universitaire, le mémoire correspondant à une UE et à des ECTS.

### **Article 8**

#### **Les conditions de validation et modalités des épreuves de rattrapage**

##### **- Concernant la diplomation cadre de santé**

Ne peuvent être autorisés à soutenir leur mémoire que les étudiants ayant préalablement validé les modules 1, 2, 4 et 5 donc dans le cadre de l'expérimentation les UE correspondantes.

Pour les étudiants n'ayant pas validé un ou plusieurs de ces modules/UE, une deuxième session est organisée selon les modalités déclinées dans le cadre de l'expérimentation.

Pour les étudiants qui ont validé les modules 1, 2, 4 et 5 / UE correspondantes mais qui n'ont pas validé les modules 3 et 6 / UE correspondantes, l'IFCS organise une nouvelle soutenance de mémoire au plus tard 3 mois après la proclamation des résultats du diplôme de cadre de santé.

Les étudiants n'ayant pas obtenu une note au moins égale à 10/20 au mémoire après la 2<sup>e</sup> session sont autorisés à suivre les enseignements théoriques des modules 3 et 6 / UE correspondantes, le stage de santé publique et à soutenir à nouveau leur mémoire, l'année suivante.

En cas de nouvel échec, ils bénéficient d'une dernière possibilité de soutenance. Les modules validés l'année précédente restent acquis pour le diplôme cadre de santé ainsi que les unités d'enseignement.

En revanche, en cas d'échec à l'issue de cette année de redoublement, ils devront, s'ils souhaitent valider le diplôme cadre de santé, se présenter aux épreuves de sélection.

##### **- Conditions de validation du master**

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et les règles de validation sont déclinées au sein du livret de présentation de chaque master.

#### ***La validation directe des éléments de formation***

L'acquisition d'un bloc de connaissances et de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) engendre l'acquisition et la capitalisation des crédits européens correspondants (ECTS).

L'attribution des ECTS rattachés à une UE est effectuée si la note de cette UE est égale ou supérieure à 10/20.

Si le BCC inclut plusieurs UE, l'attribution des ECTS rattachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.

Si une UE comprend plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note ou stage).

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

### ***Validation par compensation***

En Master, il n'y a pas de compensation, ni entre les BCC, ni entre les UE.

### ***Doublement***

Dans les cursus de master, le doublement n'est pas de droit et est soumis à la décision du jury.

### ***Validation du diplôme***

Le diplôme s'obtient par acquisition de chaque BCC constitutif du parcours correspondant, **le diplôme de master** s'obtient quand les 120 crédits affectés aux blocs de connaissances et de compétences des quatre semestres sont acquis.

## **Article 9**

### **Jury d'attribution du diplôme de cadre de santé**

Il est nommé par le préfet de région pour chaque IFCS et comprend :

- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (ou son représentant), président
- Le directeur de l'ARS (ou son représentant)
- La directrice de l'IFCS (ou son représentant)
- Les membres des différents jurys des soutenances de mémoire.

Ce jury se réunit au plus tard le 30 juin, établit la liste des étudiants admis et proclame les résultats. Sont déclarés admis les étudiants ayant validé l'ensemble des modules/UE correspondantes.

Le cas échéant, le jury se réunit une nouvelle fois à l'issue de la soutenance de mémoire de rattrapage et établit la liste complémentaire des étudiants admis.

Le diplôme de cadre de santé est délivré, au vu de la liste établie par ce jury, par le préfet de région.

### **Pour le diplôme Master**

- **Master 1 :**

Les résultats du Master 1 Parcours Cadre de santé 1<sup>ère</sup> année sont diffusés suite aux jurys finaux de délibération organisés par l'université via l'ENT de l'Université de Lille. Les relevés de notes et attestation de réussite à la première année de Master sont transmis par courrier.

- **Master 2 :**

Les résultats du Master 2 sont diffusés suite au jurys finaux de délibération via l'ENT de l'Université de Lille. Les relevés de notes et l'attestation de réussite au Master sont transmis par courrier.

## **Article 10**

### **Les instances IFCS**

- ***Le conseil technique***

La directrice de l'IFCS est assistée d'un conseil technique qu'elle consulte sur toutes les questions relatives à la formation.

Il est constitué conformément à la réglementation en vigueur :

- le Directeur de l'ARS ou son représentant, en assure la présidence
- la directrice de l'IFCS

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

- un représentant de l'organisme gestionnaire
- un enseignant relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur
- des enseignants de l'institut, intervenant à temps plein ou à temps partiel, élus par leurs pairs, à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'IFCS est agréé, ainsi que pour chacune de ces professions, au-delà de 40 étudiants, un membre supplémentaire par tranche de 40
- des professionnels, désignés par la directrice de l'IFCS, titulaires du diplôme de cadre de santé ou de l'un des autres titres visés au 3° de l'article 2 du présent arrêté, exerçant depuis au moins trois ans des fonctions d'encadrement dans un service accueillant des étudiants en stage, en nombre égal, par profession, aux enseignants mentionnés précédemment
- des représentants des étudiants élus par leurs pairs, en nombre égal, par profession, aux enseignants mentionnés ci-dessus
- une personnalité qualifiée désignée par la directrice de l'IFCS.

Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, le président, soit seul, soit à la demande de la majorité des membres du conseil, peut inviter toute personne qualifiée susceptible d'apporter un avis au conseil technique.

Les membres du Conseil Technique sont tenus d'observer une entière discréction à l'égard des informations dont ils ont connaissance dans le cadre des travaux du conseil technique.

### **Les instances universitaires**

#### **- La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire CFVU**

La Commission de la formation et de la vie universitaire est consultée sur la politique pédagogique, les questions relatives aux formations et les conditions de vie et d'études des étudiants.

#### **- Le Comité ou Conseil de Perfectionnement**

Le conseil de perfectionnement mène l'évaluation interne de la formation dans une démarche d'amélioration continue.

### **Article 11**

- Le conseil de discipline :
- Le Conseil Technique peut être réuni, à la demande de la directrice de l'IFCS, en formation restreinte de conseil de discipline

### **Article 12**

- Les modalités de présence en stage des étudiants sont fixées par convention.
- En master 1, un étudiant qui ne valide pas un stage pour motifs exceptionnels, a la possibilité d'effectuer un stage de rattrapage conditionnant l'obtention dudit diplôme pendant la période estivale => **Proposition à faire valider par les établissements**
- En master 2, un étudiant qui ne valide pas un stage pour motifs exceptionnels, a la possibilité d'effectuer un stage de rattrapage conditionnant l'obtention dudit diplôme en semestre 4 => **Proposition à faire valider par les établissements**

### **Article 13**

- Le montant des frais d'inscription aux épreuves d'admission et ceux de la scolarité sont fixés chaque année par décision du Directeur Général du CHU de Lille.

## INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

### LA VIE ETUDIANTE

#### L'hébergement :

Les étudiants souhaitant bénéficier d'un hébergement pendant le temps de leur formation ou à temps partiel lorsqu'ils sont en stage, ont la possibilité de réserver une chambre sur place à l'internat.

*Toutes les informations se trouvent sur le site internet*

#### Les repas :

L'institut possède un self en rez-de-jardin du bâtiment. Les étudiants peuvent y prendre un repas complet le midi pour un prix d'environ 4 euros. Le bâtiment est également doté d'une cafétéria équipée de tables, chaises, distributeurs de boissons, sandwichs et micro-ondes.

#### La vie étudiante au sein de l'IFCS :

Une salle de détente est spécifiquement dédiée aux étudiants de l'IFCS. Elle est équipée d'un réfrigérateur, d'un micro-onde, de tables et tabourets, d'un évier et de quelques éléments de rangements.

Un espace « La Bulle », aménagé au rez de chaussée bas de l'IGR, équipé de salons, jeux... est dédié à l'ensemble des étudiants.

Un espace de travail silencieux permettant la lecture et la réflexion dans un cadre agréable.

Un poste informatique et une imprimante sont mis à disposition des étudiants au sein de l'IFCS.

Un cyber espace est à disposition des étudiants. Il comporte 16 postes informatiques et se situe à proximité CIDDES.

**Un Conseil de Vie Etudiante** commun à toutes les écoles et instituts de formation a pour but de traiter, au moins une fois par an, les sujets relatifs à la vie étudiante au sein de l'établissement.

INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025

**Règlement intérieur des instituts de formation et écoles**

**Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS)**

**INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE - Juillet 2025**

**AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR**

**Charte des outils et services numériques pour les apprenants**

**Coordination Générale des formations et de la recherche paramédicales (CGFRP)**

**Centre Hospitalier Universitaire de LILLE**